

De scriptoribus ecclesiasticis, qui et ad mortem usque theologiam publice professus est. Inter alios vero lectionum suarum auditores habuit hosce viros insignes et magistros : Guillelmum Campellensem, qui et ipse magistrerii dignitate et munere perfunctus, ad Catalaunensem episcopatum promotus est; Petrum Abælardum, Albericum Rhavensem, qui Bituricensis postea archiepiscopus fuit; Lothulfum Novariensem, Gaufridum Britonem, qui anno 1111 Rothomagensi archiepiscopatu præfectus est; Philippum postea factum ordinis Præmonstratensis canonicum, et Bonæ Spei in Hannonia abbatem; Radulphum et Guillelmum, qui in Cantuariensi sede sibi invicem successerunt. De Guillelmo Cantuariensi ita scribit Hermannus monachus, qui Ecclesiæ Laudunensis combustæ instaurationem descripsit : *Nos itaque assumpto dominæ nostræ pheretro atque reliquiis, Cantuariam venimus, ubi tunc erat archiepiscopus D. Willelmus, nobis notissimus : quoniam jamdudum pro audienda lectione magistri Anselmi Laudunensis petens, multis diebus in episcopi domo manserat, ibique filios Radulphi cancellarii regis Anglorum docuerat.* Iste nempe Guillelmus de Corbolio, natione Gallus, cognominatus de *Chiche*, anno 1123 ab Henrico I, Angliæ rege archiepiscopatu Cantuariensi donatus, præceptor fuerat filiorum Radulphi, ejusdem regis cancellarii, viri in regno Anglicano potentissimi : qui, ut scribit Joannes Brompton, viginti annis infirmitate decoctus, in curia nihilominus ad omnia scelera juvene promptior erat, innocentes opprimens, et multas sibi terras diripiens. Cautè porro distinguendus Anselmus Laudunensis decanus ab aliis duobus Anselmis Laudunensibus, eodem tempore viventibus, quorum alter et primus cognomento *Beassus*, unus et thesaurarius Ecclesiæ Laudunensis, qui sub prætextu probitatis et pietatis, deceptis diu canonicis, non exiguam gemmarum partem quibus sacræ cruce diebus solemnioribus ornabantur, furatus, aurificibus tradidit et vendidit. Qua de re scribit auctor ille qui Laudunensis Ecclesiæ instaurationem describit, magistrique Anselmi decani de Anselmo ista ferre judicium his verbis refert : *Protinus ergo generalis*

A conventus canonicorum et civium convocatur quid opus sit factò discutitur : et præ omnibus magister Anselmus, tunc temporis totius orbis lucerna consulitur. Ille, ut divinæ legis peritissimus, continuo Josue replicat historiam, quomodo scilicet furtum in sero nullo sciente factum, Dominus jussisset sorte perquiri : primo per tribus, deinde per familias, ac domos, ad ultimum sigillatim per viros. Instar hujus tam subtilis perquisitionis, consulit magister Anselmus, ut tanti facinoris auctor judicio aquæ perquireretur, ac singulis urbis parochiis unus infans innocens in vase aquæ benedictæ repleto poneretur : et quæcumque parochia forte culpabilis reperiretur, de singulis domibus ejusdem parochiæ unus infans in vase aquæ poneretur : et quæcumque domus deprehensa fuisset, omnes viri vel feminae ad eam pertinentes, judicio aquæ se purgare cogentur. Posterior denique Anselmus fuit abbas S. Vincentii Laudunensis, ex monasterio Sancti Medardi Suessionensis anno 1131 cooptatus, cum religiose, docte ac prudenter monasterium suum annos plus minus septemdecim rexisset, atque, ut inquit Laudunensis scriptor, pro utilitate ejusdem cœnobii Romam profectus fuisset : demum a clericis Tornacensibus ibi repertus, in episcopum electus est, et a domino papa Eugenio invitatus et reluctans, obedientiæ vinculo constrictus, pontifex consecratus est : sicque per eum Tornacensis Ecclesiæ antiqua dignitas restituta, anno ab Incarnatione Domini 1145. Hæc paulo latius de Anselmi Laudunensis doctrina, virtute, aliisque dotibus, quem primum sæculo xi illabente ac xii inchoante, sacras in Galliis litteras excitasse, scholas theologicas aperuisse, narrant scriptores antiqui omnes. Plura de illo tanquam theologorum principe conveniebat dicere, de quo Bellarminus et Labbeus locis supra citatis. Antonius Possevinus, in *Apparatu sacro* t. I, pag. seu fol. 86. Et quem paucis additis vel mutatis huc transcripsimus, ordine tamen ad nostrum institutum convenientiori, Cæsar Egassius Bullæus sæculo iv. *Historiæ Universitatis Parisiensis*, ad annum 1101, fol. 9; ad ann. 1112, fol. 35; denique ad annum 1116, fol. 46 et 47.

NOTITIA ALTERA.

Histoire littéraire de la France par des religieux bénédictins, t. X, p. 170.)

I. — Vita.

Ansel ou Anselme de Laon, surnommé le *Scholastique*, naquit à Laon ou dans les environs, avant le milieu du xi^e siècle, de parents pauvres et réduits à cultiver la terre, de *pauperibus et rusticanis* (1). Jamais il ne perdit de vue son origine; et cette vue lui inspira toute sa vie un fonds de modestie qui releva infiniment les excellentes qualités de cœur et d'esprit qu'il apporta en naissant. On ne sait rien des premières années de sa jeunesse. D. Dachery (2) croit qu'il fut envoyé dans l'abbaye du Bec, pour y étudier sous saint Anselme. Ce qui favorise cette conjecture, c'est qu'on voit dans son commentaire sur saint Matthieu, qui n'est qu'un tissu de textes choisis des saints Pères, qu'il en avait principalement tiré des ouvrages d'Anselme de Cantorbéry son maître : *Ubi multa præcipue ex*

D Anselmo Cantuariensi magistro suo concessit. Mais, en quelque endroit qu'Anselme ait fait ses études, il en fit de fort bonnes; et il se rendit capable en peu de temps d'enseigner à Paris avec Manegolde, docteur célèbre, qui fut depuis chanoine régulier, et premier supérieur du monastère de Morbac en Alsace, dont on le regarde comme le fondateur. C'est peut-être la raison qui a fait croire à Baronius qu'Anselme était originaire de Paris.

Anselme commença à y donner des leçons vers l'an 1076, au plus tard, s'il est vrai qu'il ait enseigné soit à Paris, soit à Laon, pendant plus de quarante ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de ses jours (3). C'est là l'époque du rétablissement des lettres dans cette capitale et de la théologie. Anselme y fit revivre, selon l'expression du pape Eugène III, les lettres et l'étude de l'Écriture sainte

(1) Petrus Cantor., *Verb. Abbrev.*, c. 47, p. 125.

(2) Not. in Guibert., p. 641, c. 60.

(3) Pagi, t. IV, ad an. 1117; Bal. an. 1116, p. 47; Mariot, *Metrop. Rem.* t. II, p. 285, 286.

et les remit en honneur : *Eugenius III de eo dixisse fertur per eum revivisse litteralis scientiæ decus et intelligentiam Scripturarum* (4). Comme il joignait à l'érudition une beauté d'esprit fort au-dessus de son siècle, cela lui attira un grand nombre de disciples, dont Guillaume de Champeaux fut un des premiers et des plus illustres (5).

Nous voyons ici la première origine de l'Université de Paris. L'éclat et le succès avec lesquels Manegolde et Anselme y donnèrent des leçons font dire à Otton de Frisingue (6) que les sciences avaient passé dans les Gaules : témoignage bien glorieux à ces deux docteurs. Etienne Pasquier (7), qui avait examiné avec grand soin ce point d'histoire sur la première origine de l'Université, en recule l'époque jusqu'au règne de Louis le Jeune; mais c'est faute d'avoir su au juste le temps auquel Anselme commença à être connu. Pasquier n'est pas le seul qui se soit trompé sur cet article. Trithème, les Centuriateurs de Magdebourg, Baronius, Cave, Jean le Mire, Marlot, etc., ne placent Anselme que parmi les auteurs du XII^e siècle, quoiqu'il soit certain qu'il a passé la plus grande partie de sa vie dans le XI^e, et qu'il s'y est rendu célèbre, soit par les leçons qu'il a données, soit par les écrits qu'il a composés. Mais, comme sa réputation augmenta, et qu'il s'acquit à Laon sa patrie, où il fut appelé vers la fin du XI^e siècle, la réputation de profond théologien, peut-être que les auteurs dont nous venons de parler, perdant de vue les premiers succès d'Anselme, n'ont fait attention qu'aux derniers qui étaient encore plus brillants; et c'est ce qui les aura portés à ne le regarder que comme un écrivain du XII^e siècle. Toutefois Pasquier s'accorde avec Otton de Frisingue, en ce qu'il regarde Anselme comme le plus ancien maître de l'école de Paris, qui a été le berceau de l'Université.

Du Boulai (8) croit qu'il fut obligé de quitter cette école l'an 1089, mais sans en donner de preuve. Il paraît néanmoins vraisemblable qu'Anselme alla s'établir à Laon avant le commencement du XII^e siècle. On avait élu chancelier, ou scholastique de cette église, ce qui l'obligeait à la conduite des écoles; il était déjà chanoine, selon toute apparence: c'est le titre qu'on lui donne ordinairement; et auquel il en ajouta encore un autre, ayant été élu doyen de la même église.

Anselme, étant établi à Laon, s'appliqua particulièrement à la théologie, et en donna des leçons, pendant que Raoul ou Radulphe, son frère, enseignait les belles lettres et la dialectique. Si c'est de lui que parle du Boulai sous le nom d'Arnould, qu'on ne trouve nulle part, nous ne voyons pas sur quel fondement il a pu le représenter comme un des plus fameux partisans de l'opinion des nominaux. L'illustre collègue d'Anselme était animé de son esprit, qui fut toujours opposé aux vaines subtilités des philosophes de son temps. Jamais il ne fut accusé d'avoir donné dans cette nouveauté qui causa de si grands troubles dans l'école de Paris. Les deux frères, agissant de concert, s'appliquèrent avec soin à l'éducation des jeunes gens qui leur étaient confiés et travaillèrent encore plus à former le cœur qu'à cultiver l'esprit : *Plus moribus quam personis, plus ingenio quam generi, plus Deo detulit quam homini*. N'ayant en vue que la gloire de Dieu, jamais Anselme ne considéra dans les sujets, de quelque part qu'ils vinssent, les avantages qui

frappent ordinairement, comme la naissance, les richesses, la figure, etc. Il s'attachait particulièrement à ceux dans lesquels les mœurs et la docilité se trouvaient jointes aux talents nécessaires pour les sciences (9). Son principal soin était de leur inspirer le goût pour le vrai, et un profond respect pour les vérités révélées. Sa théologie n'était proprement qu'une exposition simple et solide de la sainte Ecriture appuyée de l'autorité des saints Pères, qu'il étudia toute sa vie. Rempli de leurs principes, et instruit à leur école (10), il sentait le danger qu'il y a de vouloir pénétrer trop avant, et il n'approfondissait dans les saintes Ecritures que ce qu'il est permis d'y rechercher et d'y découvrir. Anselme fit ainsi, dit Guibert de Nogent (11), plus de bons catholiques qu'aucun hérétique de son temps n'en avait pervertis : *Ut plures veros suis probetur documentis fecisse Catholicos, quam instituisse potuerit erroneus quispiam temporis hujus hereticos*.

A l'égard des vérités de pratique, ses exhortations étaient d'autant plus efficaces, qu'il donnait lui-même l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. On connaissait ordinairement ceux qui avaient été élevés dans l'école de Laon, à leur extérieur sage et modeste (12). Anselme avait grand soin de réprimer dans ceux qui étaient distingués par la naissance, l'inclination qu'il remarquait en eux pour le faste et la vanité (13). Idange, qu'on croit avoir été moine de Saint-Emmeram de Ratisbonne (14), et qui avait été disciple d'Anselme, rapporte à ce sujet un trait de la fermeté et de la sévérité de ce grand homme, dont il avait été le témoin oculaire (15).

L'école de Laon, sous un chef si accompli, devint en peu de temps la plus célèbre de l'Europe. On y vit bientôt, comme autrefois dans le Lycée, les beaux esprits se rassembler de toutes parts, pour entendre les leçons des deux frères Anselme et Raoul. Il en vint d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, d'Angleterre, des extrémités du Nord; les docteurs même les plus célèbres, et les professeurs se faisaient gloire de devenir leurs disciples. Helme rapporte du B. Vicelin, apôtre des Vandales et des Bohémiens (16), qu'après avoir gouverné pendant plusieurs années l'école de Bresme, sous l'archevêque Frédéric, il passa en France avec son disciple Thietmar, pour y recevoir des leçons d'Anselme et de Raoul, qui étaient alors dit cet auteur, les plus fameux pour l'explication de l'Ecriture sainte; et qu'ils étudièrent trois ans sous eux, évitant les questions curieuses et superflues. Guillaume de Champeaux était déjà fort avancé en âge, et avait enseigné la philosophie à Paris avec applaudissement, lorsqu'il alla à Laon se mettre au nombre des disciples d'Anselme (17). On croyait ne rien savoir si on n'avait fréquenté son école. Elle devint comme un séminaire d'où sortirent grand nombre de pieux et savants ministres de l'Eglise, qui portèrent la lumière dans toutes les parties de l'Europe, et remplirent avec honneur les plus grands sièges. Les plus saints et les plus savants évêques qui se distinguèrent par leur science et leur piété au commencement et au milieu du XII^e siècle avaient étudié sous Anselme et Raoul.

Guillaume de Champeaux, dont nous venons de parler, fut élu évêque de Châlons-sur-Marne l'an 1115, et gouverna cette Eglise avec un zèle apostolique jusqu'à l'an 1121. Deux autres disciples d'Anselme,

(4) Marlot, *ibid*.
 (5) *Journal des savants*, t. I, p. 196; Marten. t. V, *ampl. Coll.* p. 877.
 (6) *Præf. in lib. v. Chron.*
 (7) *Rech.* l. III, c. 29, p. 263.
 (8) *Ad an.* 1089.
 (9) *Mab. Annal.* t. III, p. 387.
 (10) *Angl. sac.* t. II, p. 300

(11) *Prol. ad Genes.*
 (12) *Mab. ibid.*
 (13) *Otto Fris. De gest. Freder.* l. 1, c. 7.
 (14) *Pez, Anec.* t. II, p. 514.
 (15) *Lib. de quatuor quest.*
 (16) *Philip. abb. Bonæ Spei. Hist. Slav. apud Boll.* 17 Maii, c. 58, p. 42, 43.
 (17) *Morin. De pœnit.* c. 22, n. 8.

Geofroi le Breton et Hugues d'Amiens furent placés successivement sur le siège de Rouen, et le remplirent avec distinction l'espace de cinquante-trois ans. Orderic Vital (18) relève l'éloquence du premier et sa profonde érudition. Hugues d'Amiens fut un des plus illustres prélats de son temps, selon le témoignage des historiens de Normandie et de messieurs de Sainte-Marthe qui en parlent avec éloge (19). Nous apprenons de Hugues par une de ses lettres à Mathieu, cardinal évêque d'Albane (20), avec lequel il était uni tant par les liens du sang que par la profession religieuse, qu'étant né en même temps en France ils avaient été élevés ensemble à Laon, et y avaient fait leurs études; que, s'étant ensuite rendus à Cluny, ils y avaient reçu l'habit monastique; qu'enfin le Saint-Siège les avait tirés du cloître pour placer Mathieu sur le siège d'Albane, et lui, Hugues d'Amiens, sur celui de Rouen.

Gui d'Etampes, évêque du Mans, avait été élevé dès sa plus tendre jeunesse sous la discipline d'Anselme, qui s'appliqua particulièrement à le former : *Guidonem laudabilis Anselmi familiaritas commendavit, gravitas coercuit, instituit fides, formavit doctrina, exemplum eliminavit discipulo quidquid displicet in homine*. Gui profita si bien des instructions de son maître, qu'il enseigna lui-même plusieurs années avec applaudissement (21), et fut jugé digne de remplacer sur le siège du Mans le savant Hildebert, transféré en 1125 à Tours.

Agara ou Algara, autre disciple d'Anselme, se distingua par son éminente piété sur le siège de Coutances en Normandie; *Religionis nomine vir suo ævo clarissimus*, disent messieurs de Sainte-Marthe (22).

Le fameux Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers, après avoir étudié sous les plus habiles maîtres, particulièrement sous Hilaire de Poitiers et Bernard de Chartres, alla se perfectionner à l'école de Laon dans l'intelligence de l'Écriture (23). Il en rapporta un extérieur si grave et si sérieux et un si profond savoir, qu'il ne pouvait plus s'entretenir qu'avec les plus habiles théologiens et les plus exercés dans la dispute. Toutefois il ne profita pas assez des leçons d'Anselme, et ne sentit pas assez le danger qu'il y a de vouloir pénétrer trop avant dans des matières au-dessus de l'entendement humain : nous aurons occasion d'en parler dans la suite.

Outre ces disciples d'Anselme, qui furent élevés à la dignité épiscopale, il y en a eu un grand nombre d'autres qui se sont rendus célèbres par leur science et leur piété, et ont rendu de grands services à l'Église et à l'État, et qui ont brillé dans le clergé séculier et régulier, tant en France que dans les pays étrangers. Anselme de Custella, et Olric, vicame de Milan, qui furent successivement l'un après l'autre placés sur ce grand siège (24), après avoir fréquenté différentes écoles, allèrent se perfectionner sous Anselme et Raoul dans celle de Laon, la regardant comme la plus célèbre de toutes. Le B. Vicelin, évêque d'Aldembourg, et le B. Thietmar, qui furent deux hommes apostoliques, autant recommandables par leur doctrine que par leur sainteté, étudièrent trois ans sous Anselme et Raoul (25). Guillaume de Corbeil, qui, de prieur des chanoines réguliers de Saint-Osithe, fut fait archevêque de Cantorbéry en 1123, avait été disciple d'Anselme,

A de même que Robert de Bethune évêque, d'Herford, célèbre par sa science et par sa piété (26). Nous ne finirions point, si nous voulions faire l'énumération de tous les grands hommes qui sont sortis de l'école de Laon, presque aussi célèbre dans son siècle sous Anselme, que l'était autrefois celle d'Alexandrie sous Origène. De cette école sont sortis Guibaud ou Vibalde, abbé de Stavelo et de Corvei en Saxe; Hugues Metellus, abbé de Saint-Léon de Toul, Francon, l'un des plus savants abbés de Laubes, Philippe Hasveng, abbé de Bonne-Espérance, etc.

Le succès de l'école d'Anselme ne lui enfla point le cœur et ne lui fit point perdre de vue sa première condition. On sait qu'il refusa plusieurs évêchés qui lui furent offerts : *Ad pontificales cathedras pluries vocatus, nullatenus acquievit*. L'évêché de Laon fut de ce nombre (27); quoique Guibert de Nogent, qui en toute occasion rend justice à son mérite, n'en dise rien; ni le moine et non le chanoine Heriman; ni Otton de Frisingue. Il est à présumer que l'humilité d'Anselme le porta à étouffer les premiers bruits qui s'en répandirent, et à arrêter les poursuites des puissances ecclésiastiques et séculières, qui le jugeaient digne des places les plus éminentes. Il ne put même souffrir qu'on élevât à sa considération ses pauvres parents. Pierre le Chantre rapporte à ce sujet un trait bien remarquable et bien digne de notre admiration (28). Etienne de Gariande, qui fut successivement chancelier de France et grand sénéchal, ayant proposé à Anselme d'anoblir ses neveux, et de leur procurer de grands établissements, il s'y opposa de toutes ses forces, et lui représenta que, étant nés pauvres et destinés aux travaux de la campagne, il leur était plus avantageux de rester dans cet état, où Dieu les avait placés, que d'être exposés à s'enfler d'orgueil. « A Dieu ne plaise que je consente à ce que vous me proposez, répondit cet homme humble et modeste! Qu'ils demeurent dans leur état; j'aimerais mieux n'avoir jamais fait de leçons sur l'Écriture sainte que d'avoir contribué, en en faisant, à leur procurer des honneurs qui pourraient leur faire perdre l'humilité. » Bel et rare exemple de modestie, qui a bien peu d'imitateurs! Tels étaient les sentiments d'Anselme sur la fin de ses jours, et dans un temps où il était l'objet de l'admiration de l'Europe.

Anselme donna de grandes marques de sa sagesse et de sa prudence dans les temps orageux qui suivirent la mort d'Enguerrand de Couci, évêque de Laon, arrivée vers l'an 1107. Le siège de cette Église, devenu l'objet de l'ambition de plusieurs contendants, fut envahi par un ambitieux que Guibert ne daigne pas nommer; mais la vengeance divine éclata sur ce téméraire, et le frappa de mort pendant la cérémonie même. Un exemple si terrible n'ayant fait aucune impression sur l'esprit des chanoines, ils eurent la lâcheté d'élire, à la sollicitation du roi d'Angleterre. Gaudri, son référendaire, D homme de néant et sans aucun mérite. Anselme seul s'opposa à son élection. *Cum igitur omnes assensum in ejus susceptione dedissent, solus magister Anselmus, vir totius Franciæ, imo et Latini orbis lumen in liberalibus disciplinis ac tranquillibus moribus, ab ejus electione dissentit* (29). Mais l'opposition de cet homme de bien, et les représentations qu'il fit au pape Pascal II, qu'il alla trouver à Dijon, furent sans effet, et l'argent que l'usurpateur distri-

(18) Lib. II, ad an. IV.

(19) Gall. Christ. t. I.

(20) Mart. Anecd. t. V, p. 897.

(21) Mab. Analéc. t. III.

(22) Gall. chr. t. II.

(23) Otto Fris. De gest. Fred. l. I, c. 46, 50; Bib.

Clément. t. III, p. 136.

(24) Pandulphus, Hist. Mediol. apud Muratori, Rer. Italic. t. V, c. 47, p. 487.

(25) Boll. 17 Maii, p. 41, 42.

(26) Bull. t. II, p. 138; Angl. sac. t. I, p. 7 et 140; t. II, p. 209.

(27) Chron. Laud. a D. Duchesne, in not. ad Abæl., p. 1163; Ant. Belotte, in cat. decan. Laud. apud Guib., p. 819.

(28) Verb. abbrev., c. 45, p. 105.

(29) Guib. l. III. De vita sua.

bua, l'emporta. La conduite de Gaudri répondit à son entrée dans l'épiscopat, et il en fut enfin la victime. Le peuple, irrité de l'assassinat de Gérard de Créci, dont il le regardait comme l'auteur, et de ce qu'il voulait rompre la communauté de la ville, après l'avoir lui-même jurée, le massacra, fit toutes sortes d'insultes à son cadavre, et mit le feu à la maison du trésorier, qui, se communiquant à l'église, la réduisit en cendres, ainsi que le palais épiscopal. La ville de Laon se trouva alors dans la plus triste situation. On ne voyait que massacre et que pillage, selon la description qu'en fait Guibert de Nogent. Au milieu de ce désastre, Anselme que Dieu avait conservé, selon l'expression du moine Herman (30), comme un autre Jérémie, pour consoler les restes de son peuple dans cette désolation, recueillit plusieurs passages ou sentences des saintes Ecritures, les plus propres à les porter à la patience et à la soumission aux ordres de la Providence. Anselme, non content de remplir ces devoirs de charité envers le peuple de Laon, donna ses soins pour lui procurer un bon pasteur ; et on croit qu'il eut beaucoup de part à l'élection de Barthélemy de Vire, chanoine et trésorier de l'église de Reims, et à tout le bien qu'il fit pendant les premières années de son pontificat, c'est-à-dire, tant qu'il se conduisit par les sages conseils d'Anselme et de Raoul, son frère. Ce qui fait dire à Guibert de Nogent (31) que Dieu avait donné à ce digne chef deux yeux plus brillants que les astres, savoir Anselme et Raoul.

L'école d'Anselme, qui ne paraît pas avoir beaucoup souffert des désordres dont nous avons parlé, devint de plus en plus florissante sous l'évêque Barthélemy : on vit toujours le même concours d'étrangers aux leçons des deux frères. Le fameux Abailard, attiré par la grande réputation d'Anselme, vint aussi à Laon la première année de Barthélemy, c'est-à-dire en 1113, pour l'entendre. Mais la gravité d'Anselme tempérée par une grande douceur, sa retenue et sa prudence dans ses réponses, le peu de cas qu'il faisait des subtilités de l'école, déconcertèrent ce jeune philosophe à qui une vaine science et une facilité merveilleuse de s'énoncer enflaient le cœur : c'est ce qui lui fit concevoir un grand mépris pour Anselme, dont il parle de la manière la plus désavantageuse : Anselme, selon lui, n'était redevable de sa grande réputation qu'au long usage d'enseigner et non à son esprit ou à sa mémoire. C'était un arbre qui avait à la vérité de belles feuilles, mais qui ne portait point de fruit (32). « Je me suis approché, ajoute Abailard, de cet arbre, pour y cueillir des fruits ; mais j'ai reconnu que c'était un arbre stérile, semblable à ce figuier dont parle l'Écriture, qui fut maudit par le Sauveur du monde. » Il est aisé de comprendre qu'Abailard n'assista pas longtemps aux leçons d'un maître dont il avait si peu d'estime : mais la réputation d'Anselme était trop bien établie, pour qu'un jugement si peu équitable pût y donner atteinte. Nous pourrions opposer à Abailard le témoignage unanime de tous les savants de ce temps, et de ceux qui ont suivi, en faveur d'Anselme. Il était si généralement estimé, qu'on se glorifiait de l'avoir eu pour maître. Oton de Frisingue, qui écrivait en 1146, regardait Anselme et Manegolde comme la source de cette abondance de doctrine et de lumière, qu'on voyait alors en France (33). Sigebert et son continuateur, et généralement tous les écrivains, semblent à l'envi faire les éloges les plus parfaits d'Anselme,

(30) Apud Guib. Novig., p. 528.

(31) *Prolog. ad Genes.*

(32) Bul. an. 1113; Otto Fris. *De gest. Freder.* l. 1, c. 47; Guib. Nov. *De vita sua*, p. 449; Mab. *Ann. t. III*; Helm. *Hist. Slav.*

(33) Phil., abbé de Bonne-Espér., ep. 5, 6, 7; Mart. *ampl. Coll. t. II*, p. 354.

A tant par rapport à ses mœurs et à toutes ses grandes qualités que par rapport à la science de la théologie, et à l'intelligence de l'Écriture. C'est ce qui l'a fait appeler par Guibert (34) la gloire et l'ornement du pays latin ; et par Jean de Sarisbury, le docteur des docteurs ; ce qui doit s'entendre des docteurs du temps d'Anselme. Il avait entrepris depuis plusieurs années des commentaires sur la plupart des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il continua avec assiduité ce grand travail jusqu'à sa mort, arrivée le 15 juillet 1117 (35). Le vénérable Rupert, qui venait en France pour consulter Guillaume de Champeaux, passa par Laon, et eut la douleur de le trouver expirant. Il pleura la perte de ce grand homme (36), le plus célèbre, selon lui, qu'aucun évêque, quoiqu'il ne le fût pas : *Quovis episcopo famosiorum, quamvis ipse non esset episcopus* ; et qui, sans l'être, en avait donné plusieurs à l'Église, et lui avait rendu de grands services. Anselme fut enterré dans l'abbaye de Saint-Vincent, où l'on voit son épitaphe :

ÉPITAPHE.

*Dormit in hoc tumulto celeberrimus ille magister,
Anselmus, cui per diffusi climata mundi
Undique notitiam contraxit, undique laudem,
Sana fides, doctrina frequens, reverentia morum,
Splendida vita, manus diffundens, actio cauta,
Sermo placens, censura vicens, correctio dulcis,
Concilium sapiens, mens provida, sobria, clemens.
Sed quas longa Dei concessit gratia dotes :
Idibus invisis dissolvit Julius æther,
Qua vivens vixit, comitetur gratia functum.*

On donne cette épitaphe à Philippe de l'Aumône, abbé de Bonne-Espérance, dans le recueil de ses ouvrages ; et il peut l'avoir composée, ayant dû se trouver à la mort et aux obsèques d'Anselme ; mais elle y est mal à propos appliquée à saint Anselme de Cantorbéry ; le titre est assurément de l'éditeur. On la trouve aussi parmi les poésies d'Hildebert avec ce titre : *Epitaphium magistri Anselmi*, qui est conforme au manuscrit de Saint-Amand. On Sanderus dit l'avoir vue. Mais outre qu'elle n'est point d'Hildebert, l'éditeur s'est trompé en en faisant dans sa note l'application à Anselme, chanoine de Paris et chantre du Saint-Sépulcre. Enfin elle se trouve dans le *Recueil d'épithaphes choisies*, p. 58 ; dans les notes de Duchesne sur Abailard ; dans messieurs de Sainte-Marthe, etc. Marbode, évêque de Rennes, a fait une autre épitaphe dans laquelle il relève toutes les belles connaissances d'Anselme qui était, selon lui, habile grammairien, orateur, poète, philosophe, mathématicien, et tellement versé dans l'Écriture, qu'il semblait que Dieu lui en eût inspiré l'intelligence.

§ II. — Scripta.

L'étude à laquelle Anselme s'est principalement appliqué est celle de l'Écriture sainte, qui fut le sujet le plus ordinaire des leçons qu'il donna (37), et des écrits qu'il composa. Plusieurs années avant sa mort il avait entrepris des commentaires sur la plupart des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et il y travaillait avec assiduité lorsque la mort l'enleva. Voici le dénombrement qu'en a fait le Père le Long (38) :

Une Glose interlinéaire sur tout l'Ancien et le Nouveau Testament, avec la glose ordinaire ; imprimées à Bâle, in fol., en 1502 et 1508, et ailleurs 1524, 1528, 1539, 1545, 1588, 1617, 1634.

(34) Lib. III, c. 4.

(35) Pagi ad an. 1117, n. 28.

(36) Rup. l. 1 in *Reg. S. Bened.*

(37) *Hic fere per totam vitam Laudunæ sacras litteras docuit.* MARLOT, *Metrop. Rem. t. II*, p. 285.

(38) *Bibl. sacr.* p. 610.

Commentaire sur le Psautier.

Commentaire sur le Cantique des cantiques.

Explication de plusieurs endroits des Évangiles.

Commentaire sur saint Matthieu, in-8°, à Anvers, en 1651.

Commentaires sur les Épîtres de saint Paul et sur l'Apocalypse, sous le nom de saint Anselme de Cantorbéry.

La Glose interlinéaire d'Anselme sur l'Écriture, et la marginale de Valafride Strabon, qu'il avait revue et augmentée considérablement, ont été regardées dans l'Église comme un ouvrage utile et même nécessaire pour bien entendre l'Écriture sainte (39). Anselme y explique le texte sacré par des notes courtes et tirées avec beaucoup de discernement des écrits des saints Pères. On y remarque l'exactitude et l'érudition. *Multa breviter et quasi punctim*, dit Possevin (40), *sed docte et accurate attingit*. L'abbé le Beuf, parlant de cette Glose interlinéaire (41), semble regarder comme une chose indécise qui en est le véritable auteur. « Les uns, dit-il, l'attribuent à Anselme de Laon, d'autres à Gilbert, diacre d'Auxerre. » Cependant la chose paraît décidée en faveur d'Anselme par le témoignage unanime ou presque unanime des auteurs anciens et modernes, qui lui donnent la Glose interlinéaire. Je ne sais même si on en trouverait quelque'un qui l'attribue bien clairement à Gilbert, diacre d'Auxerre. Car s'il en est qui fassent Gilbert auteur de quelques gloses, ce n'est point Gilbert, diacre d'Auxerre, mais Gilbert de la Porrée qu'ils entendent. Ces méprises viennent de ce que les auteurs qui ont commenté l'Écriture après Anselme de Laon, se sont beaucoup servis de sa Glose, qui a été pour eux comme une espèce de canevas sur lequel ils ont travaillé. C'est ce qu'on voit par Gilbert de la Porrée et par Pierre Lombard (42), dans leurs explications sur les Psaumes et sur les Épîtres canoniques, qui furent aussi appelées gloses. Bernard Guidonis (43) parlant de Pierre Lombard sur le Psautier et les Épîtres de saint Paul, dit qu'il expliqua plus au long la Glose d'Anselme, qui avait été continuée par Gilbert; ce qu'il faut entendre, non du diacre d'Auxerre de ce nom, mais de Gilbert de la Porrée. On conserve même encore à Oxford, comme le remarque Cave, un manuscrit de cette Glose de Gilbert de la Porrée sur le Psautier; et on lit à la fin cette note curieuse du copiste: *Explicit glossatura magistri Porretani super Psalterium, quam ipse recitavit coram suo magistro Anselmo*.

Gilbert de la Porrée et Pierre Lombard ne sont pas les seuls qui se soient servis de la Glose d'Anselme. La plupart de ceux qui ont travaillé sur l'Écriture ont fait la même chose. Lipoman l'a employée dans sa *Chaine sur la Genèse*, etc. Les deux gloses sur l'Écriture, savoir, l'interlinéaire d'Anselme, et la marginale de Valafride Strabon augmentée par le même Anselme, se sont conservées jusqu'à nos jours sans aucune altération, dans plusieurs manuscrits des XII^e et XIII^e siècles. L'an 1530 Nicolas de Lyre, en Normandie, mit au jour une troisième glose sous ce titre: *Postillæ perpetuæ*, qui forment avec les deux premières et d'autres ouvrages, un gros recueil qu'on trouve aussi manuscrit dans plusieurs bibliothèques de chapitres, de monastères et d'anciens collèges. On a remarqué, en parlant des écrits de Valafride Strabon (44), avec quel empressement on mit cette collection sous presse aus-

sitôt qu'on eut inventé l'imprimerie, et la quantité d'éditions qui parurent successivement jusqu'à celle d'Auxerre de l'an 1634, qui passe avec raison pour être la plus belle de toutes; ainsi nous ne les indiquerons point ici; nous remarquerons seulement en passant que cette multitude d'éditions montre quel était le zèle de nos pères pour l'étude de l'Écriture sainte. Non-seulement le grand nombre d'éditions en est la marque, mais la multitude des manuscrits le prouve encore. En ne remontant que jusqu'à Anselme, il n'y a guère d'ouvrages, même des Pères, dont les manuscrits soient plus communs que ceux des Gloses de cet auteur et de Nicolas de Lyre.

Anselme ne se borna pas à sa Glose interlinéaire, il fit encore des commentaires particuliers sur plusieurs livres de l'Écriture sainte: sur le Cantique des cantiques, sur saint Matthieu, sur saint Jean (44), et sur l'Apocalypse: Trithème, Sixte de Sienna, etc., en ajoutent un cinquième sur le Psautier. Quelques-uns de ces commentaires furent d'abord attribués à saint Anselme de Cantorbéry, la grande réputation de ce saint docteur faisant juger qu'il était auteur de tous les ouvrages qui portaient le nom d'Anselme. Cependant les manuscrits de ces commentaires, que l'on conserve encore aujourd'hui dans quelques bibliothèques peu éloignées de Laon, dénotent d'une manière à ne s'y point méprendre qu'Anselme de Laon en est le véritable auteur. A Saint-Amand le commentaire sur saint Matthieu est ainsi intitulé: *Magistri Anselmi glossæ sive lecturæ super Matthæum* (45). Ce même ouvrage se trouve dans un catalogue des manuscrits de Saint-Vaast de plus de 300 ans, inscrit du seul nom d'Anselme. Il y en a un semblable au monastère d'Eynham (46). On trouve la même inscription dans les manuscrits du commentaire sur le Cantique des cantiques (47); ce qui prouve qu'Anselme de Laon est auteur de ces commentaires, et non Anselme de Cantorbéry. Il est vrai que Sanderus (48) cite un manuscrit de Liessies, dans lequel le commentaire sur le Cantique des cantiques est attribué à saint Anselme de Cantorbéry: *Anselmi Cantuariensis archiepiscopi in Cantica canticorum expositio mystica et proliza*; mais, outre qu'Édmère, qui nous a laissé le catalogue des ouvrages de ce saint archevêque, n'y fait aucune mention de celui-ci; il paraît d'ailleurs certain qu'il n'en a fait aucun sur l'Écriture sainte (49). Aussi le P. Théophile Raynaud, en publiant l'édition des œuvres de ce saint docteur, l'a-t-il déchargée de tous ces commentaires, qu'on lui avait faussement attribués. Du reste, si la grande réputation de saint Anselme a fait tort à Anselme de Laon, ayant été cause qu'on l'a, pour ainsi dire, dépouillé de ses propres ouvrages pour les attribuer à ce saint prélat, on peut assurer qu'elle lui fait honneur d'un autre côté, puisque les productions de la plume d'Anselme de Laon ont été jugées dignes de celles d'Anselme de Cantorbéry, c'est-à-dire d'un des plus saints prélats et des plus grands docteurs de l'Église.

Saint Anselme n'est pas le seul auquel on ait attribué les productions de notre auteur. L'historien d'Auxerre (50) semble faire honneur à Gislebert, chanoine d'Auxerre, de la glose sur l'Écriture sainte, où il dit que « Gilbert, chanoine d'Auxerre, fut surnommé l'Universel, ou parce qu'il avait glosé toute l'Écriture sainte, ou à cause de l'étendue de son sa-

(39) Henr. Gaud.; Sixt. Sen.

(40) *Apparat*. t. I, p. 86.

(41) *Dissert. sur l'Hist. de Paris*, t. II, p. 140.

(42) Vincent. Bellow. *Specul. hist.*, t. III, c. 1.

(43) Apud Murat. in *Vita Anastas*.

(44) *Hist. litt.* t. V, p. 62.

(45) *Commentariorum in Joannem nullas præter hujus-notitiæ scriptorem meminit. ERR.*

(45) Sander. part. I, p. 46.

(46) *Ibid.* p. 94.

(47) *Ibid.* p. 104.

(48) Part. II, p. 17.

(49) Catal. ej. script. apud Eadm.; Theoph. Rayn. edit. Op. S. Ans., Lugd. 1630; Mir. in Mantissa ad calcem accountarii *De script. eccles.*

(50) T. II, p. 486.

voir. On ne peut plus, dit-il encore, discerner aujourd'hui ce qui appartient à Gilbert dans la glose générale. » Tout-fois l'abbé le Beuf reconnaît qu'on ne doit guère compter d'ouvrages certains de lui (Gilbert) qu'un commentaire sur les Lamentations de Jérémie, à la fin duquel il mit son nom et sa qualité d'Antissiodorensis Ecclesie diaconus. » Le même auteur, parlant d'Anselme, chanoine diacre de l'Eglise d'Auxerre, qui vivait en 1136 et 1145, et se distingua par la connaissance parfaite de l'Ecriture, regarde l'éloge qu'on fait de lui dans le nécrologe, où il est appelé *in divinis Scripturis magister egregius*, comme un motif « qui porte à lui attribuer quelques ouvrages sur l'Ecriture sainte, tels que sont certaines petites gloses sur le Psautier, que Du Cange attribue à un Ansel, qui est le même nom autrement écrit. » Nous convenons sans peine qu'Ansel est le même nom qu'Anselme, mais nous sommes en même temps persuadés que l'Ansel, dont parle Du Cange, et auquel il attribue certaines petites gloses sur le Psautier, n'est autre qu'Anselme de Laon, qui, dans d'anciens monuments, est souvent appelé Ansel.

Simon Fontaine est le premier qui ait entrepris de restituer à notre auteur quelques-uns des ouvrages dont on lui avait enlevé l'honneur pour le transférer à d'autres. Il publia à Paris, en 1549, les commentaires sur le Cantique des cantiques et sur l'Apocalypse, sous le nom d'Anselme de Laon : *Enarrationes Anselmi Laudunensis in Cantica canticorum et in Apocalypsim*. Mais cette édition ne fit pas tomber les préjugés : ces mêmes commentaires, quoique rendus à leur véritable auteur, furent encore confondus avec les ouvrages de saint Anselme de Cantorbéry dans les éditions faites à Cologne, en 1573 et 1612. Les commentaires sur saint Matthieu et sur saint Jean y furent compris. Cependant, quelques années après, Sanderus jugea, sur les deux manuscrits qu'il avait vus, que les deux ouvrages publiés par Simon Fontaine appartenaient plutôt au doyen de Laon qu'au saint archevêque de Cantorbéry. Crovèr, Possevin, Bellarmin, Fabricius et les autres bibliographes ont pensé comme Sanderus. Néanmoins toutes ces autorités, quoiqu'appuyées des manuscrits qui portent le nom d'Anselme, n'ont point empêché le P. Gerberon de regarder ces ouvrages comme des productions d'un savant moine de Bourg-Dieu en Berri, nommé Hervé. Ce qui a donné lieu de lui attribuer au moins le commentaire sur saint Matthieu, quoique jusqu'à présent on n'ait eu aucun manuscrit qui portât le nom d'Hervé. On sait même d'ailleurs qu'il n'a point fait de commentaire sur saint Matthieu, car les moines du Bourg-Dieu, dans leur lettre sur la mort d'Hervé (51), où ils font le détail de ses ouvrages, ne font aucune mention de commentaire sur saint Matthieu, ni sur Jean, ni sur les deux livres du Cantique des cantiques et de l'Apocalypse. Il est seulement dit qu'il fit quelques expositions sur les leçons des saints Evangiles et des cantiques qui se lisent à l'Eglise, ce qui ne marque point des commentaires en forme sur les Evangiles : *Fecit plurimas expositiones de lectionibus sanctorum Evangeliorum, canticorum etiam quæ in Ecclesia leguntur*.

Le sentiment de Théophile Raynaud (52), qui donne le commentaire sur saint Matthieu à Guil-

(51) *Spicil.* t. II, p. 514.

(52) *Edit.* Op. S. Anselmi, Lugd. 1630.

(53) *Gall. Chr.* t. VII, p. 99.

(54) *Sander Bibl. mss. Belg.*, part. 1, p. 2, in mss. 121.

(55) *Thez. anecd.* t. V, p. 1570, p. 1594; *Bern. Pez. Isag.* in t. V, *Anecd.*, p. 42; *id.* part. II, p. 52.

(56) *Magister Anselmus Laudunensis in sententiis suis transitum, de uno monasterio in aliud distri-*

laume d'Auvergne, évêque de Paris, est encore plus insoutenable, les manuscrits de ce commentaire, dont nous avons parlé, étant indubitablement plus anciens que le prélat auquel on l'attribue, lequel n'est mort qu'en 1248 (53). Mais, pour ne laisser aucun scrupule sur cet ouvrage, nous rapporterons ici le titre d'un manuscrit (coté n. 78) qu'on en conserve dans le monastère de Saint-Evroul, en Normandie, qui porte en tête le nom d'Anselme de Laon : *Anselmi Laudunensis philosophi expositio ex diversis auctoribus exquisitim collecta super Evangelium Domini nostri Jesu Christi secundum Mattheum. Ibi multa præcipue ex Anselmo Cantuariensi magistro suo congesti*.

Il est aisé à présent de juger, par tout ce que nous avons dit, que les commentaires sur saint Matthieu, sur saint Jean, sur le Cantique des cantiques, sur l'Apocalypse et les gloses, sur l'Ecriture et le Psautier en particulier, ne sont ni de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, ni d'Anselme et de Gilbert, l'un et l'autre diacres et chanoines d'Auxerre, ni d'Hervé, moine de Bourg-Dieu, ni d'aucun autre auteur, auxquels on a attribué quelques-uns de ces commentaires; mais qu'ils sont tous des productions de la plume d'Anselme de Laon. L'autorité des manuscrits et les autres raisons que nous avons alléguées doivent l'emporter sur tout ce qu'on peut objecter, et nous obligent de restituer ces ouvrages à leur véritable auteur. Pour ce qui est du commentaire sur les Epîtres de saint Paul, que le P. le Long met au rang des ouvrages d'Anselme de Laon, et qui a été attribué à saint Anselme, ni l'un ni l'autre n'en sont auteurs, mais Hervé, moine de Bourg-Dieu, comme nous le verrons en son lieu (54).

Outre les ouvrages d'Anselme de Laon sur l'Ecriture sainte, Sanderus a trouvé, parmi les manuscrits de la bibliothèque de Saint-Amand, un écrit du même auteur sous ce titre : *Flores sententiarum ac questionum magistri Anselmi et Radulphi fratris ejus*. Il semble que ce soit un corps de théologie où sont traitées les questions qui s'agitaient dans l'école du temps d'Anselme, et qui peut avoir servi de modèle aux ouvrages de cette espèce publiés depuis par Pierre Abailard, Robert de Melun, le Maître des sentences et autres. Cet écrit, le plus ancien de tous en ce genre dont on ait connaissance, est cité par un moine allemand dans un dialogue entre un clunisien et un cistercien. Dans ce dialogue, imprimé par les soins de dom Martène (55), le cistercien s'appuie de la décision d'Anselme, fondée sur l'autorité de saint Augustin, pour prouver qu'il est permis de passer d'un monastère à un autre où la régularité est mieux observée. Cependant, ajoute le cistercien, le même maître, c'est-à-dire Anselme de Laon, conseille à celui qui veut passer dans un monastère plus régulier d'en demander la permission à son supérieur : *Demandez la permission à votre supérieur; s'il ne veut point vous l'accorder, sachez qu'il n'a point de charité; et allez dans ce monastère, en profitez de la liberté que Dieu lui-même vous en a donnée*. A ces paroles d'Anselme, le cistercien ajoute que le supérieur, en refusant la permission qu'on lui demande, agit non-seulement contre la charité, mais encore contre le précepte (56). C'est là tout ce que nous pouvons dire de cet ouvrage d'Anselme pour en don-

onus probat licere autoritate sancti Augustini districtius, non frangit votum, sed abundanter implet. Dat tamen idem magister consilium transire volenti, ut petat licentiam a prælato suo. Verba consilii sunt ista : Pete licentiam a prælato tuo, qui, si dare nolu-erit, scias eum charitatem non habere, et tu vade cum licentia Dei. His verbis magistri subjungimus, quod non solum contra charitatem facit, sed etiam contra præceptum.

ner une idée, n'ayant point en main le manuscrit dans lequel on l'a conservé.

Dom Dachéry a inséré parmi ses notes et ses observations sur Guibert de Nogent (57), une lettre d'Anselme à l'abbé de Saint-Laurent de Liège, dont le nom n'est désigné que par la lettre H. C'est sans doute Héribrand (58), qui avait été maître du vénérable Rupert, et qui succéda à Bérenger l'an 1113. Cette lettre, qui est très-importante, paraît écrite à l'occasion de quelque question qui s'agitait dans l'abbaye de Saint-Laurent. Anselme avertit d'abord l'abbé, à qui il écrit de prendre garde que cette question ne soit une dispute de mots; sur quoi il dit que les hommes raisonnables recherchent les sens véritables de ce qui est écrit, et qu'il ne convient qu'à des enfants, dont l'intelligence est bornée et qui ne comprennent que faiblement ce qu'ils entendent et ce qu'on leur dit, de disputer des termes; que c'est à eux que s'adresse cet avertissement de saint Paul : *Ne soyez point enfants en ce qui est de l'esprit et de la sagesse; mais soyez enfants en ce qui est de n'avoir point de malice; et ayez l'esprit et la sagesse des hommes parfaits (I Cor. 1, 20)*. Il ajoute que les sentiments de tous les Catholiques ont, à la vérité, quelques différences, mais qu'ils ne sont point pour cela opposés, et qu'ils se réunissent en un même point; mais qu'il y a dans les paroles des contrariétés qui excitent des disputes dont les faibles sont scandalisés, qui donnent de l'exoroïce aux forts et occasion de disputer aux orgueilleux, enfin sur lesquelles on n'écoute point les gens sensés, qui font voir comment on pourrait sans peine concilier ensemble ces contrariétés. Anselme prend pour exemple de ces contrariétés sur lesquelles on dispute, ce qui est dit de Dieu dans l'Écriture, qu'il ne veut point le mal et qu'il veut toutes les choses qui arrivent. *Non vult Dominus malum, item vult omnia quæ fiunt*. Notre docteur de Laon concilie ces contrariétés, et en prend occasion d'expliquer en quel sens Dieu, selon l'expression de l'Écriture, fait miséricorde à qui il lui plaît et endureit qui il veut. Anselme, parlant dans cette lettre de la miséricorde que Dieu fait à celui qu'il retire de l'abîme du péché, fait sentir les dispositions que le pécheur doit avoir dans le cœur. « Si le péché, dit-il, commence à déplaire à l'homme, et qu'il veuille le quitter; s'il fait cela à cause de Dieu, cela est bon et c'est un effet de la grâce : *Si homini peccatum aliquod incipit displicere, et vult desererè : si propter Deum hoc facit, bonum est, et ex dono gratiæ procedit; mais, s'il agit par un autre motif, ce qu'il fait n'est pas bien : Si aliter fit, bonum non est*. C'est ainsi que quelquefois on s'abstient des plaisirs, et qu'on ne se livre point à la débauche, afin de conserver son argent et autre chose semblable, ce qui n'est point fait en vue de Dieu, et ne vient point de la grâce :

de même si quelqu'un donne son bien, s'il jeûne, s'il prie, etc., s'il fait tout cela pour Dieu, cela est bon; mais, s'il le fait par un autre motif, cela n'est point bon. » Enfin Anselme avance cette grande maxime, selon laquelle il faut juger de ce qui est bon ou mauvais, savoir que l'homme, en agissant, aime la fin pour laquelle il fait quelque chose, et que c'est à raison de cet amour qu'on doit appeler bon ou mauvais ce que l'on fait : *Illud autem pro quo facit, diligit, et secundum dilectionem illam, bonum seu malum debet dici*. C'est à peu près, dans les mêmes termes, le grand principe et la grande règle des actions chrétiennes si solidement établis par saint Augustin, et si souvent répétés contre les pélagiens.

Il y a encore dans la même lettre plusieurs autres choses importantes sur l'amour de Dieu, qu'il appelle la lumière du cœur et le remède de nos blessures. Il le compare à un flambeau qui répand ses rayons dans toute la maison; il fait la description des différents effets que produit cet amour qui ne peut être oisif. Il y parle des clercs et des moines; du compte qu'ils rendront au jugement de Dieu, 1° comme hommes raisonnables; 2° comme chrétiens; 3° comme appelés par leur état au partage de l'héritage des saints; sur l'abus qu'ils auront fait de leur âme, du nom de Dieu et de sa grâce. Il compare la science des Écritures, dans ceux qui n'y conforment pas leur vie, à la manne qui se pourrissait lorsque les Israélites en réservaient pour le lendemain. Nous aurons encore occasion de parler de cette lettre d'Anselme dans l'article de Rupert, où nous examinerons quel en fut le sujet.

Sanderus (59) parle de deux autres lettres qu'il avait vues à Louvain, dans la bibliothèque du Parc; elles n'ont point encore vu le jour. Trithème (60) lui en attribue en général, mais il témoigne qu'il ne les a pas vues : *Quædam epistolæ*.

On voit à Oxford, parmi les manuscrits du collège de Sainte-Madeleine (61), et à Cambridge, parmi ceux du monastère de Saint-Benoit, un écrit sous ce titre : *Anselmus de Antichristo* (62). Si cet ouvrage est différent du commentaire de notre Anselme sur l'Apocalypse, ce sera peut-être le traité d'Adson, abbé de Montier-en-Der. Le copiste n'ayant trouvé dans son original que la première lettre de son nom, A., comme il arrive souvent, se sera persuadé qu'elle désignait Anselme, et le lui aura attribué dans sa copie.

Du Cange cite un écrit sous ce titre : *Anselmi Peripatetici Rhetorimachia, mss. cod. Thuan. 589*. Cet Anselme peripatéticien serait-il le même que Anselme de Laon? Si ce n'est pas le même, il nous est entièrement inconnu. Si c'est le même, nous ignorons ce qui a pu lui faire donner le nom de *Péripatéticien*, car nous ne voyons pas qu'il se soit distingué par son zèle pour la philosophie d'Aristote.

(57) Pag. 612 et suiv.

(58) Gall. chr. t. III, p. 989.

(59) Part. II, p. 171.

(60) De script. eccles.

(61) Cat. mss. Angl., part. II, n. 2197

(62) Ib., part. III, n. 1411.